



Les Archers de Kervignac ont le plaisir de vous convier au

## CONCOURS « SALLE » - TIR A 18m

Qu'ils organisent les 30 novembre et 1 décembre 2024

3 départs / 2 x 18 m / rythme AB – CD\* / 4 archers par cibles

Sélectif pour le championnat de France / concours inscrit au calendrier para tir à l'arc.

### Lieux :

Complexe sportif de Kervignac, salle N°6 (Adresse : Allée des sports, 56700 Kervignac / coordonnées GPS : X : 47.76667 Y : -3.23333)

Programme : 28 cibles par départ

	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	3 volées d'entraînement sur cible	Début des tirs
Départ 1 Samedi A.M*	14h00	14h30	14h50	15h10
Départ 2 Dimanche matin*	8h00	8h30	8h50	9h10
Départ 3 Dimanche A.M*	13h00	13h45	14h05	14h15

**Proclamation des résultats et podiums à l'issue des tirs du 3<sup>ème</sup> départ, suivi d'un verre de l'amitié.**

**\* En dessous d'un certain nombre d'inscrits l'organisation se réserve le droit de passer sur un rythme A-B.**

### Catégories et blasons :

#### Arcs nus :

U18 (U15 et U18)

Blason diam. 60cm

Scratch (U21 à S3)

Blason diam. 40cm

#### Arcs classiques :

U11

Blason diam. 80cm

U13 et U15

Blason diam. 60cm

U18 à S3

Blason diam. 40cm

Possibilité de tirer sur trispot si le choix est clairement annoncé à l'inscription

#### Arc à poulies :

U15 (U13 et U15)

Blason trispot diam. 40cm

U18 à S3

Blason trispot diam. 40cm

Licence FFTA à jour avec photo ou pièce d'identité à présenter lors du passage au greffe.

### Tenue :

Tenue conforme au règlement et chaussures de sport obligatoires.

### Tarifs :

- Adultes : 9€ le départ, 15€ les deux départs, 20€ les trois départs
- Jeunes : 7€ le départ, 12€ les deux départs, 17€ les trois départs

### Restauration :

Buvette : Boissons et gâteaux / Sandwichs à commander avant 10h30 le dimanche

Possibilité de repas le dimanche midi (entrée froide, poulet, chips, fromage, dessert, café) : 10€ à payer à l'inscription

### Inscriptions : Les inscriptions accompagnées du règlement seront prioritaires

Les inscriptions sont à retourner au plus tard pour **le 23 novembre 2024**, par e-mail à

[archers.kervignac@gmail.com](mailto:archers.kervignac@gmail.com) ou par voie postale à : Mr DUPRAT LE ROMANCER Mathieu 22 rue George Sand 56600 LANESTER

Le règlement sera accepté par chèque (libellé à l'ordre des Archers de Kervignac), carte bancaire ou espèce jusqu'au passage au greffe le jour du concours.



